

retour à la vie civile, en leur accordant des conditions spéciales, soit en les établissant sur des terres ou en leur procurant des positions pour qu'ils puissent gagner leur vie, et pour ceux qui sont invalides, de leur payer des pensions convenables. Or, il y a trois mois que la guerre est finie; à peu près cent mille soldats, en comprenant ceux d'outre-mer et ceux d'ici, ont été déchargés. Que leur a-t-on fait? Que leur a-t-on donné? Rien.

Chez nous, dans la ville de Hull, nous en avons un grand nombre de retour du front; il ne se passe pas une journée sans que quelques-uns viennent se plaindre de la manière dont ils sont traités par le Gouvernement. En voulez-vous un exemple, monsieur l'Orateur? Voici une lettre que je viens de recevoir d'un soldat, M. Joseph Rochon, actuellement à l'hôpital militaire à Ste-Anne-de-Bellevue, qui a fait trois ans de service dans les tranchées. Il souffre de surdité et de maladie nerveuse, à la suite de blessures, et on lui offre \$5 par mois comme pension. N'est-ce pas une honte? J'en connais d'autres qui ont fait plusieurs démarches, qui ont sollicité des emplois et qui n'ont eu aucune satisfaction. Je considère que le pays a contracté une dette envers ces braves, et je dis que c'est le devoir du Gouvernement de faire tout en son possible pour leur donner justice. Et pendant que je suis à parler de démobilisation, je veux faire une demande au Gouvernement: c'est qu'il fasse adopter une loi d'amnistie générale à cette session-ci pour tous les insoumis à la loi de conscription. La guerre est finie. L'ennemi s'est rendu sans conditions. Alors, pourquoi cet acharnement contre les jeunes gens qui, pour différentes raisons, n'ont pas cru devoir se rapporter? Est-ce pour leur faire payer quelques cents piastres ou les envoyer en prison? Mais à quoi bon? Est-ce qu'en ce moment-ci le pays n'a pas besoin de l'activité de tous ses enfants? Je dis, monsieur l'Orateur, que c'est de la persécution; et le Gouvernement, en face de la grande victoire que nous avons remportée, devrait se montrer magnanime et gracier tout le monde.

J'arrive à la question de reconstruction. Ah, c'est un gros problème, et j'entendais les honorables ministres, autrefois libéraux et aujourd'hui membres du Gouvernement d'union, dire que leur mission n'est pas finie et qu'il faut absolument qu'ils conservent leurs portefeuilles pour finir leur œuvre. Je les crois et je comprends que c'est très important pour eux de conserver leurs portefeuilles.

Eh bien, que fait le Gouvernement pour la reconstruction? D'abord on ne veut pas s'occuper de la question de tarif, non, car c'est la période de reconstruction; mais on n'est pas sérieux, on n'est pas sincère; et la véritable raison c'est parce que le groupe libéral qui siège à votre droite, monsieur l'Orateur, et qui a toujours favorisé l'abaissement du tarif, aurait honte de suivre le groupe tory et protectionniste, qui est bien le maître du Gouvernement, et ces libéraux, pour ne pas être obligés d'abandonner leurs fauteuils ministériels, pour ne pas perdre de chance, pour ne pas être obligés, dis-je, de traverser dans les froides régions de l'opposition, évitent la question, foulent aux pieds les principes et chantent en chœur avec l'honorable premier ministre:—il ne faut pas s'occuper de tarif, c'est la période de reconstruction.

Mais n'est-ce pas en revisant le tarif, en répartissant mieux les taxes qu'on donnera de l'essor à la reconstruction; n'est-ce pas que c'est en enlevant ces barrières tarifaires sur les produits naturels, sur les instruments agricoles, etc., qu'on abaissera le coût de la vie et qu'on donnera de l'essor à l'agriculture qui est bien le fondement et la base de notre richesse? C'est tellement le cas, qu'à l'encontre des honorables ministres, qui veulent toujours garder leurs portefeuilles, tous les cultivateurs du pays demandent l'abaissement du tarif.

Vous avez vu, monsieur l'Orateur, l'association des fermiers réunis en congrès dans les provinces de l'Ouest, justement le pays de l'honorable ministre de la Colonisation et de l'Immigration (M. Calder), qui dit que ce n'est pas le temps de s'occuper du tarif,—adopter des résolutions demandant avec instance de faire revivre immédiatement la politique de réciprocité de l'administration Laurier, et dont l'auteur même de cette loi, l'honorable député de Shelburne-Queens (M. Fielding) siège dans cette Chambre. Les fermiers d'Ontario, cette province si farouche sous le rapport du tarif, réunis en convention, ont adopté une résolution analogue à celle de l'Ouest. Ils sont tellement sincères, ils sont si sérieux dans leur demande que dans trois élections partielles pour la législature d'Ontario où ils ont mis des candidats de leur choix, ils ont battu le gouvernement Hearst, et l'on peut dire sans vouloir être prophète, que c'est le Gouvernement d'union qu'ils voulaient attraper.

Monsieur l'Orateur, je peux dire sans crainte que la majorité des députés de cette Chambre pourra bien continuer à supporter